

DEPARTEMENT DU NORD**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES****Arrondissement
de LILLE**

L'an deux mille vingt-six, le dix février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Objet : Engagement des crédits d'Investissement 2026

Date de convocation :
Le 06 février 2026

Présents : Didier DUFOUR – Frédérique DESCAMPS – Fabien DECOURSELLE – Lucienne LAVOISIER – Jean SAGETTE – Pierre BRUERE – Christiane WALAS – Carole PETIT – Henri MOREL – Véronique PAUWELS – Rizlène HENNACH – Sandrine DEPLECHIN – Cathy DONDEYNE – Franck LACMANS – Ludovic CHRETIEN – Farid FARAJI – Michael DESEURE – Cyril MIRABAUD – Alexis DUCHESNE

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

Absents excusés :

Sylvie Blondel donne pouvoir à Fabien Decourselle
Marc Godefroy donne pouvoir à Frédérique Descamps
Marie-France Laignez donne pouvoir à Sandrine Deplechin

Marie-Laure Lechat donne pouvoir à Didier Dufour

Absents :

**Nombre de Conseillers
Présents : 19**

**Nombre de Conseillers
Votants : 23**

Pour : 23

Contre : 00

Abstention : 00

Secrétaire de séance : Sandrine Deplechin

Madame Lucienne LAVOISIER, Adjointe déléguée aux finances de la commune expose au Conseil que conformément à l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales, la commune a la possibilité d'engager des crédits d'investissement avant le vote du Budget Annuel indépendamment des Restes à réaliser arrêtés au 31 Décembre de l'année précédente qui permettent de liquider et de mandater les dépenses d'investissement engagées avant la fin de l'année.

Cette disposition permet à l'exécutif territorial sur autorisation de l'assemblée d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en dépenses au budget de l'exercice précédent.

Il est donc proposé d'ouvrir les crédits suivants :

Opération 1296 Mairie	
Chapitre 20 immobilisations incorporelles	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	
Compte 2131 <i>Bâtiments Publics</i>	20 000 €
Total Opération 1296 Mairie	20 000 €
Opération 19 Restaurant Scolaire	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	
Compte 21538 <i>Autres réseaux</i>	1 000 €
Compte 2188 <i>Autres Immobilisations Corporelles</i>	9 000 €
Total Opération 19 Restaurant Scolaire	10 000 €
Opération 22 Cimetière	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	
Compte 2116 <i>Cimetière</i>	10 000 €
Total Opération 22 Cimetière	10 000 €
Opération 25 Médiathèque	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	
Compte 2181 Installations Générales Agencement	7 000 €
Total Opération 25 Médiathèque	7 000 €
Opération 38 Espace Enfance Maternel & Primaire	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	
Compte 2131 <i>Bâtiments Publics</i>	10 000 €
Total Opération 38 Espace Enfance Maternel & Primaire	10 000 €
Opération 46 E.P. et illuminations	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	
Compte 2188 <i>Autres Immobilisations Corporelles</i>	5 000 €
Total Opération 46 E.P. et illuminations	5 000 €
Opération 59 Complexe Sportif	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	
Compte 2188 <i>Autres Immobilisations Corporelles</i>	10 000 €
Total Opération 59 Complexe Sportif	10 000 €
Opération 60 Atelier	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	
2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10 000 €
Total Opération 60 Atelier	10 000 €
Opération 611 Ecole Jules Ferry	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	
Compte 2131 <i>Bâtiments Public</i>	10 000 €
Total Opération 611 Ecole Jules Ferry	10 000 €
Opération 612 Ecole Irène Joliot Curie	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	
Compte 2131 <i>Bâtiments Public</i>	10 000 €
Total Opération 612 Ecole Irène Joliot Curie	10 000 €
Opération 613 Ecole Henri Coursier	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	
Compte 2131 <i>Bâtiments Public</i>	10 000 €
Total Opération 613 Ecole Henri Coursier	10 000 €

Opération 614	Ecole de Musique	
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	
Compte 2131	<i>Bâtiments Public</i>	10 000 €
Total Opération 614	Ecole de Musique	10 000 €
Opération 66	Mobilier Urbain et Affichage	
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	
Compte 2188	<i>Autres Immobilisations Corporelles</i>	5 000 €
Total Opération 66	Mobilier Urbain et Affichage	5 000 €
Opération 71	Centre petite enfance, CMA – RPE – Baby gym	
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	
Compte 2131	<i>Bâtiments Publics</i>	5 000 €
Compte 2188	<i>Autres Immobilisations Corporelles</i>	5 000 €
Total Opération 71	Centre petite enfance, CMA – RPE – Baby gym	10 000 €
Opération 72	Aménagement Espaces Publics et Parkings	
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	
Compte 212	<i>Agencements et aménagements de terrains</i>	25 000 €
Compte 2152	<i>Installations de voirie</i>	5 000 €
Total Opération 72	Aménagement Espaces Publics et Parkings	30 000 €
Opération 79	Aménagement 12 place de la République	
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	
Compte 2132	Immeubles de Rapport	20 000 €
Total Opération 79	Aménagement 12 place de la République	20 000 €
Opération 83	Prévention Sécurité	
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	
Compte 2188	<i>Autres Immobilisations Corporelles</i>	5 000 €
Total Opération 83	Prévention Sécurité	5 000 €
Opération 87	Patrimoine Immobilier privé	
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	
Compte 2138	<i>Autres Constructions</i>	70 000 €
Total Opération 87	Patrimoine Immobilier privé	70 000 €
Total montant crédits ouverts L 1612-1		262 000 €

-----Adoptée à l'unanimité -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.



Le Maire,

 Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 17 FEV. 2026
 Date de réception en Préfecture du Nord :
 Date de publication : 17 FEV. 2026